

Table ronde

"les conditions de l'engagement, l'éducation à la sécurité, l'éducation au risque, la formation des cadres"

Fabienne Gillonier

Professeur agrégé en EPS, UFRSTAPS Chambéry

Maxime Travert

Maitre de conférence université Aix Marseille

Lionel Vialon

Conseiller technique national, UCPA

Frédéric Minier

Formateur escalade, CREPS Rhône Alpes

LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT, L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ, L'ÉDUCATION AU RISQUE, LA FORMATION DES CADRES

Comment aider les professeurs d'EPS et autres intervenants à programmer des activités sportives de nature dans le cadre de l'enseignement de l'EPS et des différents dispositifs à l'école et hors de l'école ?

QUELLE (S) PRATIQUE (S) DES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE NATURE EN EPS, EN DEHORS DE L'ÉCOLE: EN S'ENGAGEANT, EN SE SÉCURISANT:

- ce que disent les textes, ce que la pratique impose
- certains disent que le cadre est trop strict et que les enseignants sont contraints, qu'ils n'ont pas d'espaces de liberté
- les APN où le risque d'accident est neutralisé par la sécurité active (consignes, protocoles, parades) et la sécurité passive (équipements de protection, tapis, EPI), ce qui autoriserait donc l'échec au cours de l'apprentissage ?

PEUT-ON ÉDUQUER À LA SÉCURITÉ ? EDUQUER AU RISQUE ?

- que sont les sports à risque et le risque en EPS ? En dehors de l'école ?
- peut-on exposer les élèves à des situations présentant un risque subjectif réel dans des conditions de sécurité optimales contrôlées de façon permanente par les enseignants ?
- peut-on favoriser une pratique où l'on joue à se faire peur sans risquer de se faire mal, pour agir en toute sécurité ?

QUEL NIVEAU DE PROFESSIONNALITÉ DES ENSEIGNANTS DOIT-ON EXIGER EN EPS ET DANS LES DIVERS DISPOSITIFS HORS EPS ?

- risque et sécurité, responsabilité éducative et sociale de l'institution ?
- respecter l'environnement, se respecter soi-même ?
- doit-on situer les APN sur une échelle de gravité des risques ?
- doit-on parler des environnements spécifiques ?
- Y-at-il une professionnalisation spécifique concernant l'enseignement des activités de nature ?



	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
--	---	--	---

BERNARD ANDRE, IGEN
PNF APN VALLON PONT D'ARC 22 09 2015 TABLE RONDE